

A la presse régionale

Delémont, le 30 août 2017



Communiqué de presse

Le Conseil communal vous invite à faire contrôler vos cueillettes de champignons dans le bâtiment de l'ancien orphelinat, rue de Chêtré 36

Comme chaque année, pour assurer le contrôle des cueillettes de champignons, une permanence sera assurée quotidiennement à la population, dès le 11 septembre et jusqu'au 30 octobre 2017, aux heures ci-dessous :

**tous les jours, de 18h30 à 19h30,
rue de Chêtré 36,
salle N°1, 1^{er} étage, côté nord**

Cette vérification, ouverte à tous les amateurs de la région est assurée par des experts. Par avance ils remercient les amateurs de présenter des champignons frais et dans un bon état sanitaire. Le contrôle en est simplifié.

Le contrôle est gratuit et vivement recommandé au vu du nombre élevé de champignons toxiques, raison pour laquelle le Conseil communal vous encourage à en profiter, en vous souhaitant une belle cueillette !

Le Conseil communal